Envoyé en préfecture le 18/11/2024 Reçu en préfecture le 18/11/2024 Publié le

ID: 062-216201814-20241104-D88 2024-DE

COMMUNE DE BUCQUOY

DEPARTEMENT DU PAS DE CALAIS

CANTON DE BAPAUME

## **DELIBERATION**

N°88/2024

## Objet:

Vente parcelle AS 239/ Précision délibération n°72/2024

Certifié exécutoire par la Maire, le

My

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-quatre, le 04 novembre, à vingt heures, le Conseil municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence d'Anne-Marie BARBIER, en suite de convocation en date du 25 octobre 2024 dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

<u>Etaient présents</u>: Anne-Marie BARBIER, Laurent MUCHEMBLED, Catherine GERARD, Muriel POLLART, Eugène DELAMBRE, Véronique HERMANT, Sylvie COUSIN, Dorothée LEFEBVRE, Bruno VIENNE.

Absent : Daisy LAINE.

Absents excusés: Clément BACRO, Laury FLIPPE, Laurent DHE.

**Procurations:** 

Laury FLIPPE donne procuration à Sylvie COUSIN

Clément BACRO donne procuration à Catherine GERARD

Laurent DHE donne procuration à Bruno VIENNE

Secrétaire : Bruno VIENNE

La séance ouverte, Madame BARBIER rappelle la délibération n°72/2024 en date du 10 septembre 2024 concernant la vente de la parcelle AS 239 aux époux BLONDEL.

Monsieur et Madame BLONDEL proposent d'acquérir cette parcelle d'une superficie de 187 m² pour un montant de 800€ (huit cents euros).

Les acquéreurs s'acquitteront de la prise en charge des frais liés à cette cession d'un montant de 200€ (deux cents euros).

Après discussion et à l'unanimité des membres présents et représentés, l'assemblée autorise Madame BARBIER à signer l'acte de vente qui sera rédigé par Maître WUIOT, notaire à Bucquoy.

FAIT ET DELIBERE EN SEANCE, LES JOURS MOIS ET AN SUSDITS ET ONT SIGNE AU REGISTRE DES DELIBERATIONS LES MEMBRES PRESENTS.

La Maire,

Anne-Marie BARBIER